L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 2 AOUT 1890.

Extrait de la Constitution de l'Alliance Française.

Article 2.

Cette société a pour but :

1° D'établir un lien social, politique et moral entre tous les Français, descendants de Français et amis de la France, habitant la Louisiane, et de les protéger dans leurs intérêts matériels ;

2° De propager la langue française en Louisiane.

3° D'engager tous les Français à prendre part à la politique de leur pays d'adoption, la Louisiane.

4° D'aider ses membres nécessiteux en cas de maladie, par des secours mutuels proportionnés aux ressources pécuniaires de la société ;

5° De faciliter l'obtention d'un emploi à tout Français nouveau-venu, ou autre se trouvant sans occupation.

OFFICIEL.

Assemblée Générale

—DE—

L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Session régulière de 1890.

No 108.] LOI

Pour autoriser les voyers de paroisse à exécuter des travaux dans des paroisses en dehors de leurs limites territoriales.

Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane :

Section 1re.—Que les voyers de paroisse de l'Etat, la paroisse d'Orléans exceptée, sont autorisés à exécuter les travaux de leur ressort dans n'importe quelle paroisse de l'Etat, soit qu'ils y résident ou qu'ils n'y résident pas.

Sec. 2.—Il est de plus décrété, etc., Que lorsqu'un voyer de paroisse exécute un travail de son ressort en dehors de la paroisse où il réside, ce travail sera reconnu avoir été exécuté légalement et liera les parties intéressées comme s'il avait été accompli par le voyer résidant dans la dite paroisse et ayant comme tel un caractère officiel.

Sec. 3.—Il est de plus décrété, etc., Que cette loi aura tout son effet dès qu'elle sera adoptée.

S. P. HENRY,
Speaker de la Chambre des Représentants.

JAMES JEFFRIES,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé le 10 juillet 1890
FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme :
L. F. MASON,
Secrétaire d'Etat.

No 109.] LOI

Pour rappeler la loi No 105 de la session régulière de 1886, intitulée "Loi pour protéger plus efficacement les bâtiments et les propriétés situées à Baton Rouge et appartenant à l'Etat.

Section 1re.—Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, Que la loi No 105 approuvée le 5 juillet 1886, intitulée "Loi pour protéger plus efficacement les bâtiments et les propriétés situées à Baton Rouge et appartenant à l'Etat, est et demeure rappelée.

S. P. HENRY,
Speaker de la Chambre des Représentants.

JAMES JEFFRIES,
Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvé, le 10 juillet 1890.
FRANCIS T. NICHOLLS,
Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Pour copie conforme,
L. F. MASON,
Secrétaire d'Etat.

West End.

Brillante réouverte pour la brillante fête pyrotechnique donnée hier au West End. Ce succès décidera sans doute la Compagnie à organiser encore d'autres soirées de ce genre.

Nous entrons dans la période où les bords du lac sont plus attrayants que jamais. Août et septembre sont les mois des brises salines, réconfortantes, et pas n'est besoin de traverser le Pontchartrain pour en jouir. Ce soir, concert commençant à 6 heures. On sait que le programme du samedi est, avec celui du dimanche, le plus charmant de la semaine.

—Nous empruntons les lignes suivantes au journal *Paris*, du 14 juillet :

"Le théâtre lyrique du Château-d'Eau se pique de grand art, et ma foi, réussit, aussi bien qu'il peut, en sa modestie, le sonhaiter. *Hernani* qu'il nous offrait hier avec M. Balleroy dans *Charles-Quint* et Mme Laville-Ferminet dans *Elvire*, a été fort bien chanté par ces deux bons artistes ; et leurs camarades, M. M. Augier, ne se sont pas fait moins applaudir.

"En somme, à présent que l'orchestre a pris son aplomb et que les artistes se sentent les coudes, l'opéra triomphe au Château-d'Eau. Allez y voir."

—Dans une de nos dépêches d'hier, relative au choléra, lire : "Mecque," au lieu de "Mexique."

ALLEMAGNE.—M. DE BISMARCK JUGÉ SÉVÈREMENT.—LA PRESSE SOCIALISTE.—Pour la *Gazette de Voss*, "M. de Bismarck, après avoir bénéficié de ses grands mérites, est maintenant châtié de ses grandes fautes."

"Il doit se souvenir de son attitude à l'égard de l'empereur Frédéric, du prince de Battenberg et de la presse anglaise. Il doit se souvenir de son abus de force dans le procès Geffoken. Il doit se douter que sa déception sur Guillaume II est le juste châtiment qui devait fatalement l'atteindre et le poursuivre jusqu'au tombeau.

"Grand homme d'Etat, il ne doit sa chute qu'à lui même, aux moyens dont il s'est servi, à cet art de la diplomatie dans lequel il était passé maître, mais qu'il employait dans l'intérieur de l'empire aussi impitoyablement que dans les relations extérieures. En constatant tout ce que l'on fait pour lui ériger une statue, on pense involontairement à cette parole de Jésus : "Ne faites pas l'éloge de quelqu'un avant sa mort."

La *Gazette de Cologne* constate que la Presse socialiste démocrate n'a pas perdu de temps pour mettre à profit la victoire législative que le parti vient de remporter. A Chemnitz, l'organe socialiste, qui précédemment paraissait trois fois par semaine, paraît six fois, et celui de Leipzig, qui change simplement son titre et son titre pour paraître sous diverses formes un peu partout, a augmenté le rayon de son influence. En Saxe même, où l'existence des journaux du parti vaincqueur était misérable naguère, le ton et la manière d'être en a changé, et le public leur donne un intérêt inusité jusqu'à présent.

CONTRE LES BRULURES.—Un remède pratique contre les brûlures. Nous le prenons dans la *Science pour tous* :

"Ce genre d'accident étant des plus fréquents, il n'est pas inutile de connaître le plus grand nombre possible de remèdes à y appliquer et surtout des plus pratiques.

"De ceux-là est le suivant que, généralement, tout le monde a sous la main.

"Aussitôt qu'on s'est brûlé, imiber fortement d'huile d'olives la partie atteinte, soit en versant l'huile à même du flacon, soit à l'aide d'un peu de coton en rame ; sur l'huile répandre de la farine ou de la fécule, et en ajouter de nouveau jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'absorption à la surface. Fixer la pâte, s'il en est besoin, avec des bandes très légèrement serrées.

"Non seulement la douleur est arrêtée, mais la brûlure ne laisse pas de trace."

Deux coubles pour finir :

Le comble de la provocation : Avoir une tête à gifles sous un chapeau à claque.

Le comble de l'avarice pour un blanchisseur ?

C'est, après avoir fait incinérer sa bête morte, de se servir des cendres pour faire du savon.

Le meilleur de tous les levains.—Rapport du Gouv't des E.-U., 17 août 1889.

Royal Baking Powder
ABSOLUMENT PUR.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 2 août 1890.—Indications pour la Louisiane — Averses, vents du sud, température stationnaire.

Température du 1er août 1890.

Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.	Fahrenheit	Centigrades
7 heures du matin	80	29
Midi	84	30
3 P. M.	84	30
6 P. M.	82	28

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Robert Winfred à Mlle Harriet Milnor.
Richard Glane à Mlle Leana Jones.

Naissances.

Mme Wm. H. Coods, un garçon.
Mme Antonio Monteleone, un garçon.
Mme Edward Hann, un garçon.
Mme Gustave Chastant, une fille.
Mme Pietro Fazzino, une fille.

Décès.

John Wagner, 22 mois, rues Désiré et Crapaudrie.
Mlle Claudia Rerdam, 38 ans, 373 rue Esplanade.
Lavinia Magee, 35 ans, 119 rue Toulouse.
Frederick Steiner, 62 ans, 13 rue Lesseps.
Frank Howard, 21 mois, rues Burdette et Conti.
Mme Susan J. Ives, 45 ans, 222 rue Nord Roman.
Mme Louise Jouany, 64 ans, 128 rue Conti.
Olivia Victor, 16 mois, 107 rue Trémé.
Mercedes Duplessis, 1 mois, 389 rue Orléans.
Mlle Pauline Trevigne, 69 ans, 244 rue Trémé.
Randolph Deville, 23 mois, Asile St-Vincent.
Mme Marcelin J. Becker, 24 ans, 10 rue Nord Johnson.
Eliza Derbigny, 9 jours, 77 rue Sud Miro.
Garçon de Mme John Cartney, 10 jours, rues Marais et Crapaudrie.
John Dempsey, 33 ans, 335 1/2 rue Lafayette.
Mlle Mary Marry, 80 ans, Hôtel Cassidy.
Elsie Macheca, 6 mois, 349 rue Prytanée.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

J. Connolly au Mutual Loan and Building Association, un terrain borné par les rues Laurel, Constance, Soniat et Dufossat, $700.

C. Heuchert à M. de Lucas, deux terrains bornés par les rues Madison, Deuxième, Dublin et Burthe, $1,200.

D. A. Launa et als à Mme P. Duplass, un terrain borné par les rues Villeré, Dumaine, Ste-Anne et Marais, $1,400.

J. G. McMahon à Mme K. Albert, un terrain borné par les rues Camp, Chestnut, Constantinople et Marengo, $2,800.

T. A. Beck au Louisiana Sugar Refining Co., trois terrains bornés par les rues Peters, Douane, Front et Crossman, $41,000.

A. Magatha et als à Mme J. Gannon, un terrain borné par les rues Conti, Roman, Bienville et Prieur, $825.

J. Langlès à J. H. Sterken, deux terrains bornés par les rues Dauphine, Conti, St-Louis et Bourgogne, un terrain borné par les rues Bienville, Franklin, Conti et Trémé, deux terrains bornés par les rues Dauphine, Conti, St-Louis et Bourbon, un terrain borné par les rues Bienville, Donaue, Bourgogne et Remparts, deux terrains bornés par les rues Commune, Liberté, Gasquet et Franklin, un terrain borné par les rues Trémé, Bienville, Conti et Marais, un terrain borné par les rues St-Louis, Remparts, Bourgogne et Toulouse, un terrain borné par les rues Gasquet, Dorgenois, Palmyre et Rocheblave, $7,130.50.

Deuxième Cour de recorder—L'instruction de l'affaire Mulvey a été organisée par suite de l'absence de M. Lionel Adams, avocat des défendeurs.

Cour Criminelle.—Simon Levy, attaque, $10 ou 10 jours.

MM. W. L. Evans et J. C. Walker, avocats des six Italiens récemment reconnus coupables de meurtre ont enregistré hier une demande de nouvelle audition de cause pour les quatre raisons suivantes :

1. Le verdict est contraire à la loi et aux preuves obtenues contre les accusés ;

2. Le jury n'a pas accordé aux accusés le bénéfice du doute ;

3. Il n'y avait pas 2,000 noms dans la roue au moment de la formation de la liste des jurés ;

4. Nouvelles preuves ont été acquises qu'il n'y a pas eu guet-apens.

Une décision sera rendue le 8 août.

Cour Civile de District.—Sames Clarke & Cie, marchands de café en gros, ont demandé à faire cession de biens à leurs créanciers. Actif $95,-605 53 ; passif $72,900 00.

Réunion des créanciers devant Geo C. Preot, le 5 septembre.

L'instruction de l'affaire Bothick a été reprise hier matin par la lecture des propositions suivantes, soumises par M. Bernan, avocat des demandeurs au nom desquels il a soumis les dites propositions :

1. Qu'un curateur soit nommé pour s'occuper de l'administration des affaires et des biens de Thos. W. Bothick, le dit curateur ne devant pas être choisi parmi les personnes impliquées dans l'affaire et devant satisfaire tous les intéressés.

Cette nomination sera faite par un conseil de famille, conformément à la loi, ou ratifiée par le conseil de la cautionnement sera fixé par le tribunal.

2. La garde de M. Bothick sera confiée à sa femme et au cas de refus de sa part, sera laissée à sa fille, Mme Arabella Lagay. Le tribunal fixera la pension nécessaire à l'entretien de l'interdit et sa femme touchera la moitié des revenus nets de la propriété commune jusqu'à ce que la Cour ait décidé si elle doit quelque chose à son mari et qu'elle ait été condamnée à une restitution si tel est le résultat du procès.

Mme Bothick n'aliénera aucune de ses propriétés jusqu'à ce que la cour ait décidé cette question. Le curateur intentera un procès à Mme Bothick pour l'obliger à restituer ce qu'elle peut devoir à son mari, les frais devant être payés à l'avance, dans ce but, par le prélèvement des fonds nécessaires sur la part de l'interdit, l'avocat employé par lui devant être celui des demandeurs et son honoraire ne lui être payés qu'au cas du recouvrement d'une partie des biens et dans une proportion qui sera fixée par le tribunal.

Cette proposition n'ayant pas été acceptée par la sœur, on a procédé à l'audition des témoins.

M. Thos. Bothick a été rappelé sur la sellette, puis Mme P. Lagay, fille aînée du défendeur, a témoigné comme Mme Bothick, sa belle mère, après quoi la séance a été ajournée à lundi.

Grand jury.—Le grand jury a rapporté un verdict négatif sur l'accusation de négligence portée contre les agents, dans l'affaire Provenzano-Matranga, à la suite de l'instruction de cette affaire. Le jury a déclaré après enquête, que cette accusation était sans fondement.

Noyé—Hier soir à 4 h. 15, Jas Burns qui se baignait à Algier, auprès du bateau *Sylin* s'est noyé.

Le corps n'a pas encore été repêché.

Accidents du travail.—John Jenning et Anthony Peters, qui peignaient le No 325 de la rue Deuxième, sont tombé du haut d'une échelle. Jenning a été légèrement blessé, tandis que Peters a reçu de graves contusions.

—Comme Chas Fagot et Chas Caubarat réparaient la toiture de la maison située coin Victoire et Esplanade, une poutre s'est rompue et ils ont été précipités d'une hauteur de 15 pieds. Par un très grand hasard, ils n'ont été que légèrement blessés.

Accident.—Hier soir, à 9 h. 30, Isidore Simoni a laissé aller le couvercle d'une glacière qu'il soulevait et dont la chute lui a fracturé le bras. L'accident est arrivé au No 2 de la rue Peters.

A qui le bateau!—Hier matin à 4 heures, deux inconnus qui descendaient le fleuve dans un canot, ont abordé au pied de la rue Jackson et ont disparu après avoir amarré leur bateau. Le propriétaire de l'embarcation peut la réclamer au poste de police du 11me precinct, où elle a été transportée.

Blessé.—Hier à 4 heures 30, on a envoyé à l'hôpital un nègre nommé Henry Harding, qui s'était blessé au pied droit en sciant du bois sur la levée, entre les rues Canal et Douane.

Arrivée de Leah Arland.—Leah Arland, la petite fille que sa mère, Mme Massin, était venue arracher aux soins des dames de l'institution Columbian pour l'emmener avec elle, a été ramenée par M. Smith, avocat de Mlle Fitzgerald qui avait charge de l'enfant et à laquelle elle a été rendue. Mme Massin et son fils sont toujours en prison à Magnolia.

Echange de courtoisies.—Le maître de poste Nott, qui était souffrant il y a quelques jours, a pu se rendre hier à la poste et s'est empressé d'envoyer chercher son successeur, le major Eaton, pour le féliciter et lui exprimer son désir de lui livrer le plus tôt possible l'administration à laquelle l'avait appelé la confiance du Président.

M. Eaton a été touché de la courtoisie dont il était l'objet et a déclaré qu'il ne pouvait prendre possession de son poste avant que le Sénat ratifiât sa nomination. Cette dernière formalité aura lieu prochainement, et M. Eaton entrera probablement en fonction vers le 1er octobre. En attendant, M. Nott s'est mis gracieusement à sa disposition pour l'initier à tous les détails de l'important service auquel le major doit présider.

Post Office.—Le rapport suivant sur le service de distribution spéciale des lettres a été soumis par M. Nott au maître de poste général.

Rapport pour le mois de juillet :

Nombre de faoteurs	12
Nombre de lettres ou paquets expédiés de localités voisines	1,481
Lettres envoyées de la ville en ville	1,167
Total	2,588

Nombre de lettres qui n'ont pas été distribuées, par les porteurs, 3.

Paiement des facteurs, $207 04.

Moyenne entre la réception et la distribution, 39 minutes.

Nombre de lettres expédiées de la Nlle-Orléans à destination d'autres villes, 557. Cette statistique, comparée à celle du mois correspondant de 1889, accuse une augmentation de 595 lettres ou paquets.

MM. Earhart et McMillan.—Le juge Earhart, ayant reçu sa commission de Washington, est entré hier en fonctions comme député collecteur du port. Le général McMillan a été, de son côté, installé comme surveyor.

Une brasserie à Alger.—La Algiers Brewing Co. a ouvert ses bureaux au No 4 de la rue Villeré, à Alger, et l'on sollicite en ce moment des souscriptions au capital de la dite Compagnie dont la charte est signée par MM. W. P. Ames, E. B. Harang, L. A. Belmont, Michael Irwin, Otto F. Bried, Thos. O'Connor, J. Prevost, E. Surgi, M. P. Woulfe.

Accusation.—Hier matin, devant la Première Cour de recorder, M. John Hergkender, dont le fils, un enfant de deux ans, avait été blessé par un wagon conduit à une allure trop précipitée par J. Laurie, a porté contre ce dernier une accusation de violation de l'ordonnance municipale qui défend de dépasser une certaine vitesse.

Arrestation.—Hier à 1 heure de l'après midi, un nommé Tom Kennedy est entré dans le bar room de A. Folse, situé en face de la station centrale et a pris la fuite en emportant 6 cuillers. M. Folse qui l'avait aperçu a donné l'alarme et le capt Journée qui se trouvait sur le trottoir a donné la chasse au fuyard qu'il a rejoint rue du Canal et ramené au poste où il a été enfermé sous l'accusation de larcin.

Le feu.—Le feu a fait, hier matin à 11:30 heures, pour $100 de dommages, dans un magasin de café de M. E. O. Lebde No 605 Magasins.

Les pertes sont couvertes par une assurance à la compagnie des Pompiers.

L'EMANCIPATION DES FEMMES.—Une étudiante de la faculté de médecine de l'Université de Bruxelles—Mlle Clémentine Everaert—vient d'être nommée externe des hôpitaux de la capitale belge. C'est la première femme admise à ce poste.

A Marseille :

—Chez nous, trouin de l'air! la police est si bien faite, que quand un assassinat doit avoir lieu, la police le sait la veille.

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième
8 Carondelet et Prytanée.
9 Prytanée et Nouvière.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 23.
16 Poste Hand L. Co. No 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et St-André.
19 Ste Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Dauphine et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12, Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1, Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato
45 Camp et Calliope
46 Poste No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10, Dumaine.
231 Trémé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
233 Trémé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21, Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse
241 Poste de la Cie de Pompe No 3 Esplanade.
242 Ste Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern, Française
245 Pont du Bayou et Esplanade.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Compagnie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanades.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouze et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poète et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No [illegible] rue Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance
614 Station des cars, Pologne.
615 Caserne des Etats-Unis
618 Bayous et Vesper.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Frerst.
57 Magnolia et Erato.
58 Julie et St-Charles.
61 Tarpeichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julie et Commerce.
71 Pied de la rue Julie, Dépôt du L. & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 13 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14, rue Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Recheblave.
128 Miro et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Bassin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Priere et St-Louis.
214 Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Rente française.

Paris, 1er août—La trois pour cent est coté à 92 francs 75 centimes.

Le Canal de Panama.

Paris, 1er août—M. Bonaparte Wyse, agent de la liquidation du Canal de Panama, envoie une dépêche où il dit avoir fait une enquête technique avec des résultats satisfaisants.

Il est prouvé qu'il est possible, par l'économie, de réaliser une somme de 300,000,000 de francs et les négociations en vue d'un siècle progressent.

Le différend dans l'Amérique Centrale.

La Libertad, San Salvador, 1er août, (via Galveston)—Les communications avec l'intérieur de San Salvador ont été rétablies. Les nouvelles reçues de la capitale de la république annoncent que le général Ezeta a reçu l'ordre de se rendre de la frontière à la capitale avec 2,000 hommes, lorsque la révolte a éclaté sous les ordres du général Rivas.

Le général Ezeta s'est rendu en toute hâte à la capitale.

Les forces du général Rivas s'étaient emparées des casernes de l'artillerie, mais les quelques troupes se sont battues en désespérés avant de se rendre.

Les indiens ont alors pillé plusieurs maisons et une panique s'en est suivie. Les troupes du général Rivas ont été finalement battues et la paix rétablie.

On rapporte que le Guatemala a retiré ses troupes de la frontière, et que tout est tranquille maintenant.

Il n'y a pas de communications télégraphiques avec le quartier général à Guatemala.

Défaite, capture et exécution du général Rivas.

La Libertad, 1er août—1er août—La nouvelle est confirmée de la défaite du général Rivas par les forces du gouvernement sous le commandement du général Ezeta.

La nuit dernière Rivas avait réussi à s'échapper ; mais on s'est mis activement à sa poursuite, et ce matin on le faisait prisonnier à quelque distance de la Libertad. On l'a fusillé sur le champ et son cadavre a été exposé sur la Place d'Armes.

On rapporte que nombre de personnages importants sont compromis dans cette affaire ; la conspiration Rivas donne lieu à l'enquête la plus sévère.

Le siège a duré quarante heures. Le Capitole a considérablement souffert. Des individus, par centaines, ont été tués par la fusillade dans les rues. Les troupes du gouvernement qui ont prêté l'oreille aux ouvertures de Rivas, sont disposées à retourner à la frontière, si la chose est jugée nécessaire.

Indemnité demandée par la France et l'Angleterre.

Londres, 1er août.—On rapporte que la France et l'Angleterre ont demandé une indemnité de $10,000,000 à la République Argentine pour des propriétés de sujets anglais et français qui ont été détruites lors du récent bombardement de Buenos Ayres par la marine des rebelles.

Les dettes combinées de l'Angleterre et de la France, dit-on, doivent s'asseoir sur les Bonnes Ayres pour appuyer la demande d'indemnité, si cela est nécessaire.

Le Pape.

Londres, 1er août—Le Pape aurait reçu l'archevêque de Buenos Ayres pendant les récents désordres, d'user de toute son influence en faveur du rétablissement de la paix.

Le président Cellman.

Londres, 1er août—Une dépêche de Buenos Ayres au *Times* dit :

"Le président Cellman a lancé un manifeste au peuple de la République Argentine.

"Après avoir parlé de la demande à lui faite par les chefs du mouvement révolutionnaire de déléguer le poste de président, M. Cellman fait allusion à la prospérité et à la liberté dont jouit le pays sous lui."

Le manifeste attribue l'insurrection à l'ambition du parti local à Buenos Ayres, lequel, dit-il, veut s'imposer à toute la république, alors que la prospérité, la paix et la sécurité sont représentées par le gouvernement Cellmann.

Buenos Ayres.

Londres, 1er août—Le *London Times* reçoit la dépêche suivante :

La situation ne s'est pas améliorée ici.

La Banque nationale et les autres prennent avantage de la loi qui ajourne les paiements ; elle ne fait honneur qu'aux chèques de montants minimes.

Il se peut que la crise financière force les amis de Celman, y compris Rocca, à exiger de celui-ci sa démission.

—Le colonel Capdeville a été amputé d'une jambe. On annonce la mort du colonel Campos, chef révolutionnaire.

Le chef de l'insurrection était le Dr Leonardo N. Alem.

On parle de suicides qu'auraient commis des soldats et des civilians désespérés.

Famine.

Le Caire, 1er août.—Une famine sévit dans le Soudan. Dans certaines sections du pays les décès par la famine sont en moyenne de cent par jour.

Déserteurs.

Rome, 1er août—Des désertions en grand nombre ont eu lieu récemment dans plusieurs régiments italiens stationnés le long de la frontière française. L'ordre a été alors donné immédiatement d'envoyer ces régiments dans l'intérieur.

Les Juifs en Russie.

Londres,—1er août.—L'assertion faite par le chargé d'affaires anglais à St-Pétersbourg, et qui a été répétée à la Chambre des Communes hier soir, que le gouvernement russe n'a rien modifié dans sa façon de traiter les Juifs, diffère essentiellement de tous les rapports que nous reçevons de ce sujet.

Des lettres venues de Moscou et de St-Pétersbourg mentionnent un effet que les lois dirigées contre les israélites sont mises en force avec une rigueur redoublée et que l'on arrivera à des actes de sévérité dont, jusqu'ici, on n'avait pas soupçonné l'intention.

Des Juifs en très grand nombre, résidant sur les frontières allemande et autrichienne, ont été forcés de se transporter sur la frontière prusienne. On les y a contraints en alléguant que beaucoup d'entr'eux se livraient à la contrebande. Tous les juifs habitant la campagne ont reçu l'ordre de quitter leurs demeures et d'aller se fixer dans les villages.

Les paysans, vraies brutes, prenant avantage des préjugés qui animent les autorités, pillent les Juifs à plaisir. Dans un village, aux environs de Kertch, un Juif a été mis à la torture, à laquelle on a recouru afin de le contraindre à livrer son argent et autres valeurs.

Ce fut seulement après que les voleurs lui eussent arraché deux dents qu'il révéla le lieu où était caché son trésor. Jusqu'ici on n'a pris aucune mesure pour châtier les misérables coupables de cet acte atroce et de bien d'autres outrages. La police demeure sourde aux appels qui lui sont adressés.

—Des lettres de l'Amérique du Sud disent que les Chiliens reposent toute idée de concession d'avantages commerciaux aux Etats-Unis. Ils maintiennent que leur industrie en souffre et gravement atteinte par le tarif américain et que les Etats-Unis n'ont aucun titre à leur bon vouloir, comme l'Angleterre, puisque celle-ci reçoit en franchise leurs produits. On assure que le même sentiment à l'égard des Etats-Unis prévaut aussi au sein de la République Argentine.

Départ de l'empereur Guillaume.

Berlin, 1er août —L'empereur s'est embarqué aujourd'hui à Wilhelmshaven pour l'Angleterre. Le yacht impérial *Hohenzollern*, sur lequel se trouve l'empereur, est parti à midi pour Osteende, d'où il se rendra en Angleterre. En quittant le port, le yacht était précédé de l'escadre d'évolution allemande et suivi de la corvette *Irène*.

Le Choléra.—Départ de M. Joseph Chamberlain.

Londres, 1er août—Le choléra se propage à la Mecque. Mercredi on a rapporté 81 décès et jeudi, 84.

—M. Joseph Chamberlain s'embarquera pour les Etats-Unis mercredi prochain.

Exposition Universelle.

Berlin, 1er août—On rapporte que le comite Gesselschaft et d'autres personnages forment un syndicat à l'effet d'organiser une Exposition Universelle qui s'ouvrirait à Berlin en 1896.

Chambre des Communes.

Londres, 1er août.—Sir James Ferguson déclare que l'Angleterre et l'Allemagne n'ont pas eu l'intention de se désintéresser du traité de Berlin en ce qui regarde les territoires qui pourraient devenir la possession ou être sous la domination de l'une ou de l'autre.

L'orateur continue en disant que la Turquie a adhéré à l'acte conclu à Bruxelles, par lequel il est pourvu à la suppression de l'esclavage en Afrique, mais cette adhésion l'Angleterre ne l'a pas donnée. Nulle permission n'a été accordée à l'Allemagne d'établir un tarif protecteur sur le continent du Zanzibar.

Le Sultan du Zanzibar s'est engagé, lui, à ne permettre aucun monopole commercial sur son territoire.

Sir James Ferguson confirme le rapport que le steamer *James Stevenson*, de la Compagnie des lacs anglo-africains, a été saisi par le lieutenant Avredo Contillo, de la marine portugaise.

Il ajoute que M. Glynn Petre, le ministre anglais à Lisbonne, a reçu des instructions le requérant d'adresser au Portugal des remontrances contre cette saisie et d'exiger le châtiment de ceux qui l'ont opérée.

La révolte des Arméniens.

Constantinople, 1er août—Pendant l'émeute causée par les Arméniens, dimanche dernier, dans le quartier Koom Kapo, à Constantinople, l'écusson du Sultan a été enlevé du patriarchat Arménien et mis en pièces. On continue l'examen des prisonniers accusés d'avoir pris part à ce soulèvement et on fait des perquisitions dans leurs demeures.

Dans un manifeste où le Patriarche expose sa position comme chef spirituel des Arméniens orthodoxes, il condamne ceux qui se sont mêlés à cette démonstration faite contre lui.

La Porte prépare une circulaire aux ministres turcs à l'étranger ; circulaire qui expliquera les événements de dimanche dernier.

Baisse de valeurs.

Londres, 1er août.—Aujourd'hui au Stock Exchange les sécurités de la République Argentine ont fléchi de 2 0/0. Cette baisse est due au peu de confiance que l'on a dans le maintien de la paix en ce pays.

L'esclavage au Zanzibar.

Zanzibar, 1er août—Un décret lancé par le Sultan annonce que les lois relatives à l'esclavage en général demeurent en force comme avant la formation de l'entente anglo-allemande. La vente d'esclaves est interdite. Si un arabe devient sujet anglais ses esclaves deviennent libres par ce seul fait.

Les esclaves peuvent acheter leur liberté et les propriétaires d'esclaves peuvent être forcés également à les vendre. Si un propriétaire traite un esclave avec cruauté, il est passible de la confiscation du dit esclave. A la mort d'un propriétaire d'esclaves sans héritier légitime, ceux-ci sont affranchis.

Concurrence.

St-Pétersbourg, 1er août—Des capitalistes de Moscou demandent au gouvernement russe d'étendre l'influence russe en Chine par l'établissement d'une banque moscovite-asiatique, en concurrence avec la banque allemande qui fonctionne à Shanghai.

Le Patriarche Arménien.

Constantinople, 1er août—Le Patriarche Arménien s'est démis de ses fonctions.

—Des dépêches d'Erivan disent que la situation des paysans arméniens du district Alashgera est misérable au-dela de toute description.

Des petits fonctionnaires turcs se livrent à toutes les oppressions contre ces malheureux. Sur tous les points de cette région les Chrétiens prient la Russie d'intervenir et de les délivrer de cet excès de persécutions.

NOUVELLES DIVERSES.

Volcans de grand chemin.

Johnstown, Pa., 1er août—La marquise de Londonderry se rendra sous peu en Amérique, ses médecins lui ayant recommandé de faire un voyage sur mer pour sa santé.

—M. Depew a eu une longue entrevue aujourd'hui avec Lord Salisbury.

Le ministre Lincoln a présenté M. Depew au premier ministre.

Les chemins ont ravagé en partie la récolte de coton en Egypte.

Mexico, 1er août, (via Galveston.)—M. Venier, secrétaire de la légation française, est très souffrant.

M. Mendosa, ministre de la République Argentine, dit qu'il y ait eu aucune révolution dans son pays, et dit que la nouvelle alléguée de révolution a été inventée aux Etats-Unis.

M. Mendosa partira la semaine prochaine pour Buenos Ayres. Il dit qu'il est obligé de partir à cause de sa mauvaise santé, mais l'opinion générale est qu'il a été relevé par son gouvernement pour incompétence.

Les traine venant des Etats-Unis sont un peu en retard.

L'ajournement du chemin de fer de Tehuantepec à la frontière guatémalienne est terminé.

Les pluies causent beaucoup de dommages aux récoltes dans tout le pays.

Une église et plusieurs autres bâtisses à Matchuala ont été détruites par une inondation.

La nouvelle qu'une révolution a éclaté à San Salvador, est confirmée.

Faillites.

New York, 1er août.—Les faillites rapportées pendant la semaine à l'agence commerciale de MM. R. Dunn et Cie, s'élèvent à 189 ; la semaine dernière elles étaient de 199.

A la période correspondante l'année dernière, elles s'élevaient à 210.

Dès à la tel.

New York, 1er août.—On lit dans une dépêche de Boston : La société secrète italienne "*Mafia*" (?) a condamné à mort, c'est-à-dire à être assassinés, deux Italiens résidant à Boston, et déjà des tentatives ont été faites d'exécuter la sentence ; jusqu'ici, néanmoins, les victimes désignées ont échappé.

L'une d'elles est un policeman, du nom de John Rosati, Station 1, qui a largement contribué à livrer à la justice plusieurs malfaiteurs italiens. Il est Italien lui-même et connaît les menées secrètes de ses compatriotes. L'autre individu désigné aux stylets de ses nombreux compagnons se nomme Giacomo Cocchiara, l'un des Italiens qui furent arrêtés, sous l'accusation d'avoir participé au meurtre du millionnaire Edward Cunningham, de Milton, il y a de cela huit mois environ.

Rosati reçoit menacé de la vengeance de la Mafia, parce qu'il a traqué un assassin italien, du nom de Donati, il y a dix huit mois. Ce Donati avait tenté de mettre au pillage une résidence située aux environs de Gênes, Italie, lorsqu'au moment de commettre l'acte il fut découvert par une femme. Celle-ci se mit à la poursuite du bandit, mais quelques coups de stylet en eurent raison ; elle en mourut. Son mari, accouru à son secours, fut aussi frappé au cœur.

Donati chercha un refuge aux Etats-Unis, où il fut arrêté à Boston par le capitaine Uain et le policeman Rosati, plus haut cité, qui l'a conduit à Gênes. Cétait avant qu'il ne devînt un membre de la Mafia. Ses collègues déclarèrent donc Rosati traître. Ils décidèrent, dans leur étrange façon de comprendre le devoir, que quel que fut le crime commis par Donati, Rosati, c'est-à-dire un compatriote, ne devait pas le livrer à la justice. Sinistres principes, dont la mise en vigueur ménerait loin une société civilisée comme la nôtre.

Cyclone.

Portsmouth, N. H., 1er août.—Hier après-midi les villes d'Ossippee et de Wakefield ont été visitées par un cyclone. Des arbres ont été déracinés, des hangars détoités, et des corps, très pesants cependant, ont été emportés à des distances considérables. Les rapports qui nous arrivent de la région des lacs disent que les effets du cyclone ont été fort sérieux en cette section. Le steamer Mount *Washington*